



DELIBÉRATIONS N°74
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2022

DEL 2022.05.25/74

Thème :
TRAVAUX

Objet :
**Rue Colaud : travaux
d'aménagement /
demande de
financement auprès du
Département**

Convocation :
Date : 18/05/2022
Affichage : 18/05/2022

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33
Présents : 24
**Nombre de
suffrages
exprimés : 31**

Le **mercredi 25 mai 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à André MARTIN
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Yoann LAGIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Aurélié POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Stéphane SIMOND, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Alexis LALANNE, Aurélié POYAU

Absents :

Aïcha CHERIF, Richard CHARPENTIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_74-DE

Reçu le 01/06/2022

Publié le 01/06/2022

Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

CONSIDERANT l'ouverture du marché couvert en décembre 2021 dans la ZAC des quartiers du 15/9 ;

CONSIDERANT l'extension de la place du marché prévue par l'aménageur de la ZAC afin que le marché puisse accueillir en été l'ensemble des commerçants saisonniers ;

CONSIDERANT la vétusté du revêtement de chaussée et des équipements de la rue Colaud ;

CONSIDERANT le montant prévisionnel de l'opération d'aménagement de l'opération, estimé à 290 000 € HT ;

CONSIDERANT les travaux de la commission « Environnement, Transports Déplacements et Travaux » réunie le 23 mai 2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_74-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations, sur la base du plan de financement suivant :

Région :	116 000 €
Département :	90 000 €
Ville :	84 000 €
Total :	290 000 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2022.05.25/74

PUBLIÉE LE : **01 JUIN 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

